

## COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Coaticook, le 21 janvier 2021** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook, tenue virtuellement le mercredi 20 janvier 2021, différents sujets ont été discutés, dont certains vous sont présentés ci-dessous.

### **Nouveau maire à East Hereford et élection pour combler le siège no 4 au Comité administratif**

Suite à la démission de Madame Marie-Eve Breton au titre de mairesse d'East Hereford en décembre 2020, la municipalité a procédé à des élections au sein de son conseil. Ainsi, le 11 janvier dernier, Monsieur Benoît Lavoie est devenu le nouveau maire d'East Hereford. Quant au siège no 4 laissé vacant par Mme Breton au Comité administratif de la MRC, les élus ont nommé, par votation, Mme Françoise Bouchard, mairesse de Dixville, pour l'occuper à compter du prochain comité, qui se tiendra le 10 février.

### **Nouvel élu responsable dossier loisir**

Un nouvel élu assumera désormais les fonctions de responsable des dossiers loisir au sein de la MRC, en remplacement de Mme Marie-Eve Breton. Il s'agit de M. Bernard Marion, préfet de la MRC et maire de Sainte-Edwidge-de-Clifton, qui partagera les tâches de représentation de la MRC auprès des organismes en sports et loisirs avec Mme Line Gendron, qui représente la MRC auprès d'Acti-Sports et du Conseil sport loisir de l'Estrie (CSLE).

### **Journées de la persévérance scolaire**

Encore une fois cette année, les élus de la MRC souligneront les Journées de la persévérance scolaire en Estrie afin d'encourager tous les élèves et les étudiants dans leur parcours académique. Alors que cette année exceptionnelle en est une de grande d'adaptation pour eux, les élus poseront des gestes concrets pour reconnaître leur résilience, leur motivation, leur capacité d'adaptation et tous les sacrifices qu'ils ont eu à faire durant l'année. Une résolution en ce sens a d'ailleurs été proclamée au conseil de la MRC pour faire des 15, 16, 17, 18 et 19 février 2021 les « Journées de la persévérance scolaire » dans toutes ses municipalités. Ainsi, au cours de cette 12e édition, des drapeaux de la persévérance scolaire seront installés dans les municipalités de Coaticook, Saint-Malo et Waterville et les élus des 12 municipalités du territoire porteront fièrement le ruban vert. Finalement, à l'instar de l'an dernier, le préfet de la MRC, M. Bernard Marion, félicitera publiquement les jeunes de la MRC pour leur persévérance par le biais d'un vidéo qui sera diffusé sur la page Facebook de la MRC.

### **Milieux humides : modifications aux réglementations d'urbanisme municipales**

La MRC a adopté une modification au règlement 6-25 concernant le schéma d'aménagement et de développement durable sur son territoire. Ainsi, les municipalités locales devront modifier leurs outils d'urbanisme afin d'intégrer les nouvelles données concernant les milieux humides potentiels et d'intérêt régional afin de prendre en compte les nouvelles données de milieux humides de Canards illimités. Les résultats de la cartographie détaillée des milieux humides réalisée par Canards Illimités Canada et le ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (2020), ont permis de

révéler la présence de nombreux milieux humides sur le territoire de la MRC de Coaticook, couvrant une superficie d'environ 11 270 ha, soit environ 8,4% du territoire. À titre comparatif, la moyenne estrienne de 14,7%. Le règlement entrera en vigueur lors de son approbation par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

- 30 -

**Source**

Nancy Martin, agente de communication et de marketing à la MRC de Coaticook  
819-849-7083, poste 249, communication@mrcdecoaticook.qc.ca

**Informations**

Marie-Claude Bernard, coordonnatrice de l'aménagement à la MRC de Coaticook

**Entrevues**

Bernard Marion, préfet de la MRC de Coaticook  
Françoise Bouchard, mairesse de Dixville

